



Abdérahmane BERTHE
Secrétaire Général de l'AFRAA
Association des compagnies
aériennes africaines

Les priorités de l'AFRAA pour le redémarrage durable du secteur aérien en Afrique

Le transport aérien est de loin le mode le plus efficace pour les trajets internationaux et représente environ 40% de part de marché de tous les modes de transport. La contribution économique du transport aérien au continent était évaluée à 63 milliards de dollars avant la pandémie de la COVID-19. En effet, le continent devra se concentrer sur le transport aérien en tant que l'un des principaux moteurs de la reprise et du développement socio-économique.

Les compagnies aériennes africaines étaient déjà dans une situation très fragile avant la pandémie de la COVID-19 qui a plongé le secteur aérien dans une spirale pénible. En novembre 2020, l'AFRAA estimait les pertes de revenus pour l'année 2020, pour les compagnies africaines à 10 milliards de dollars en raison du coronavirus. Conscient du rôle de l'aviation dans la facilitation du commerce et la croissance de nos économies, l'AFRAA continue à jouer un rôle central pour soutenir les compagnies aériennes africaines à travers ces turbulences en traçant une voie durable pour l'industrie grâce à des mesures spécifiques.

Les mesures d'urgence

Il est nécessaire que les gouvernements assurent la viabilité du transport aérien par leur soutien financier et réglementaire.

Le soutien financier est essentiel pour que l'industrie puisse conduire la reprise économique et sociale. A cette fin, nous avons lancé des appels à tous les gouvernements africains à travers les ministres des finances et des transports, en préconisant plusieurs options possibles d'intervention: la compensation directe des pertes durant cette période, l'octroi de prêts ou de dons, l'allègement des charges et de certaines taxes.

Nous avons aussi lancé un appel conjoint, avec l'Association internationale du transport aérien (IATA), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), aux institutions financières internationales, aux partenaires du développement et aux donateurs internationaux pour soutenir le secteur du transport aérien et du tourisme par plusieurs mesures financières.

Quant au soutien réglementaire, nous en appelons aux gouvernements et aux parties prenantes à mettre en œuvre les orientations définies dans le document « CART Paré au décollage » phase 2 de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) dans le but de mettre en place des protocoles de biosécurité acceptés à l'échelle mondiale. Pour faciliter la reprise du trafic et ramener la confiance des voyageurs, nous faisons appel aux gouvernements afin de rouvrir les frontières aux voyageurs et mettre en place suivant les recommandations du CART phase 2, des mesures alternatives aux règles actuelles de quarantaine.

Plan de relance

Le plan de relance de l'AFRAA, élaboré en avril 2020, comprend des actions pour surmonter la crise de la COVID-19, qui sont ancrées sur 9 piliers, dont: les Gouvernements, les Régulateurs, les Prestataires de services, les Clients, la Maintenance, la Gestion des coûts, les Opérations de fret, la Main-d'œuvre et la Continuité des services. L'AFRAA, par le biais de ce plan de relance, se positionne de manière à fournir un leadership unique pour amener le secteur, les régulateurs et les partenaires à travailler ensemble pour une reprise réussie.

Le plan stratégique et les initiatives de l'AFRAA

L'AFRAA a mis en place un plan stratégique conçu pour couvrir la période 2021 à 2025. Avec ce plan en place, l'AFRAA sera en mesure de mieux remplir sa mission de *Promouvoir et servir les compagnies aériennes africaines et défendre l'industrie aéronautique africaine.*

Le plan stratégique 2021-2025 repose sur les cinq piliers stratégiques de transformation suivants:

1. Promouvoir un transport aérien sûr, sécurisé et fiable;
2. Renforcer la visibilité, la réputation et l'influence des compagnies aériennes africaines dans l'industrie mondiale de l'aéronautique;
3. Assurer la pérennité du transport aérien africain;
4. Renforcer la coopération; et
5. Développer un pôle de données et d'informations;

Le plan stratégique 2021-2025 est naturellement aligné et fidèle aux attentes de nos membres et des principales parties prenantes. Nous entreprenons ce parcours en Afrique avec nos compagnies aériennes membres, nos organisations partenaires, les États africains et la multiplicité des autres parties prenantes pour la mise en œuvre effective de ce plan en vue de parvenir à un « Transport aérien viable pour les compagnies aériennes africaines ».

La coopération entre les compagnies aériennes membres de l'AFRAA est primordiale pour le redémarrage et la viabilité de l'industrie du transport aérien. Au travers de nos projets communs, nous identifions continuellement des solutions communes qui ouvriront la voie à une industrie du transport aérien efficace et pérenne en Afrique. C'est pour cette raison que nous avons lancé, entre autres initiatives, un portail interactif de partage des capacités pour les compagnies aériennes africaines. L'AFRAA offre également des services de conseil en restructuration pour aider les compagnies aériennes africaines à élaborer des plans à court et moyen terme.

L'AFRAA va intensifier le lobbying contre les défis auxquels les transporteurs africains sont confrontés, dont: le niveau élevé des taxes et redevances, le prix élevé du carburant, les taxes aéroportuaires prohibitives, les redevances de navigation aérienne excessives etc. Ces défis affectent négativement la capacité des compagnies aériennes africaines à développer leur activités et à proposer des tarifs compétitifs aux passagers pour faire croître leur trafic.

Le Marché unique du transport aérien africain (MUTAA) qui est un projet phare de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA), permettra un développement harmonieux du transport aérien et aboutira à une meilleure rentabilité des compagnies aériennes africaines. L'AFRAA restera impliqué pour faire avancer le processus du MUTAA dans les meilleures conditions. Comme le trafic aérien suit le commerce, la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) favorisera la connectivité qui facilitera aussi la reprise d'activité des services aériens.

Conclusion

Le transport aérien est essentiel au développement économique et à l'intégration du continent africain. En ce sens, le soutien à l'industrie aérienne va faciliter une reprise économique plus rapide. La reprise du secteur aérien nécessitera des efforts coordonnés et une approche collaborative avec toutes les parties prenantes. L'AFRAA soutient ses compagnies aériennes membres afin qu'elles sortent de cette pandémie plus résilientes, organisées et déterminées à réussir.